

# GROUPE DE TRAVAIL MONDIAL

## sur la participation de la société

### Membres du GTMPSC

**Nurhayati Ali Assegaf**  
présidente du GTMPSC  
députée, Indonésie

**Fernanda Borges**  
ancienne députée, Timor-Oriental

**Paula Bertol**  
députée, Argentine

**Gerald Karuhanga**  
député, Ouganda

**Ali Ashal**  
député, Yémen

**Pia Cayetano**  
Senateur, Philippines

**Jan Logie**  
députée, Nouvelle Zélande

**Antonio Eduardo Namburete**  
ancien député, Mozambique

### GTMPSC Conseillère en programmes

Mme Vicki Baxter Amade  
Secrétariat mondial de GOPAC  
vicki.baxter@gopacnetwork.org



### Participation de la société

La corruption prospère lorsqu'il existe un manque de transparence et lorsque les activités gouvernementales et commerciales sont voilées. Plus la population revendique l'intégrité, plus la corruption diminue. C'est pour cette raison que l'article 13 de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) prévoit que chaque État partie prenne les mesures appropriées pour favoriser la participation active de la société civile dans la lutte contre la corruption et pour veiller à ce que les lois défendent la transparence sur le plan de l'information et des procédures.

L'aliénation du droit du citoyen à l'information et de sa liberté d'exprimer publiquement ses préoccupations au sujet de la corruption mène souvent aux troubles civils, à l'instabilité politique et à l'effondrement général de l'ordre public.

Il existe un bon nombre de pratiques reconnues qui soutiennent la participation de la société dans la lutte contre la corruption et la surveillance efficace du gouvernement, y compris les lois sur l'accès à l'information et sur la dénonciation, l'établissement d'organes indépendants de reddition de comptes et d'enquête et l'accroissement de la transparence des comités administratifs et parlementaires grâce aux assemblées publiques, aux audiences télévisées et à l'invitation de témoins.

### GOPAC et la participation de la société

Le Groupe de travail mondial sur la participation de la société (GTMPSC) met l'accent sur le fait que les législateurs doivent demeurer actifs auprès de leurs électeurs et travailler conjointement avec la société civile pour mettre au jour les problèmes de la corruption et faire pression en faveur de modifications législatives et administratives visant à combattre la corruption. Le groupe se concentre sur les fonctions de représentation des parlementaires qui doivent s'assurer que la voix du peuple est entendue auprès du gouvernement et qu'elle se reflète dans les lois anticorruption pertinentes. Il a pour but de démontrer les avantages de solliciter l'expertise technique des organisations de la société civile dans la formulation de politiques et de lois.

Le GTMPSC vise à mobiliser et à motiver les sections régionales et nationales de GOPAC et les parlementaires au moyen de la mise en commun d'expériences et de pratiques exemplaires et de la promotion d'outils et de techniques pratiques pour faire appel au public en ce qui a trait à la lutte contre la corruption. Il aide divers régimes parlementaires à édicter des lois convenables pour promouvoir la transparence, l'accès à l'information et la protection des droits civils des personnes qui dénoncent la corruption.

### Atelier national du GTMPSC

L'atelier national du GTMPSC de GOPAC est un atelier de deux jours dont l'objectif principal est de susciter l'intérêt des parlementaires et d'obtenir leur engagement à demeurer actifs auprès de la société civile et à veiller à ce que ceux et celles qui sont touchés par les politiques prennent part au processus de prise de décision.

L'atelier fournit également des outils aux participants pour promouvoir les lois qui garantissent l'accès à l'information, des mécanismes pour enregistrer les plaintes de corruption et mener des enquêtes sur celles-ci et des mesures pour protéger les droits de personnes qui dénoncent la corruption.

Le GTMPSC travaille avec les organisations de la société civile qui luttent contre la corruption, comme Transparency International et la UNCAC Coalition.

### Objectifs

- Susciter l'intérêt des parlementaires et obtenir leur engagement à demeurer actifs auprès de la société civile
- Souligner l'importance de l'inclusion sociale pour faire en sorte que les femmes soient dûment représentées et que les groupes minoritaires ne soient pas marginalisés
- Offrir des activités de développement des capacités à grande échelle aux participants mettant l'accent sur leur rôle en tant que représentants élus de la société et sur leurs responsabilités en vertu de l'article 13 de la Convention des Nations Unies contre la corruption
- Créer un plan d'action national sur mesure pour sensibiliser le public aux enjeux de la corruption et à la Convention des Nations Unies contre la corruption
- Examiner les mesures législatives appropriées pour garantir l'accès du public à l'information et pour protéger son droit de recevoir et de diffuser de l'information au sujet de la corruption

### Lignes directrices

- Les ateliers sont tenus au parlement
- Un membre régional du GTMPSC agit à titre d'animateur de l'atelier
- Le Secrétariat mondial crée le programme et les ressources spécialisées
- Le Secrétariat mondial s'acquitte des frais liés à la participation des experts techniques du GTM
- La section nationale s'acquitte des frais locaux